

Organiser une animation pour la Journée mondiale des zones humides



La sensibilisation des citoyens à l'intérêt général de la préservation et la restauration des zones humides est l'affaire de tous. En particulier, à l'occasion de **la journée mondiale des zones humides**, le 2 février, les collectivités peuvent être moteurs dans ce type de démarches par diverses actions :

- organiser des visites organisées sur votre zone humide : l'exubérance des manifestations biologiques des zones humides constitue un excellent support pédagogique, d'information et de sensibilisation sur la diversité, la dynamique et le fonctionnement des écosystèmes.

- accueillir par exemple une exposition tournante,

- organiser des conférences, débats, projection de film, chantier nature, etc... Inspirez-vous en **consultant le programme de la dernière journée mondiale** des zones humides rassemblant près de 300 animations organisées dans une trentaine de départements.

Nous sommes là pour vous aider !

Pour plus de renseignement, **contacter les Pôles-relais zones humides**.

Pour la journée mondiale zones humides de 2011, il sera possible, prochainement, de faire savoir aux Pôles-relais, l'organisation d'une animation sur ce portail.